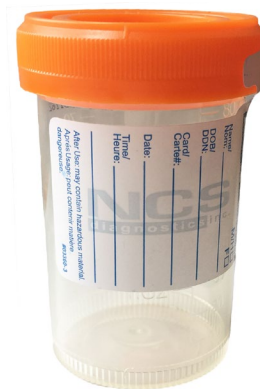


# Analyse des selles

## Recherche de parasites par la méthode TAAN



**Votre médecin vous a prescrit une recherche de parasites dans les selles. Cette fiche vous explique le test et les étapes que vous devez suivre pour recueillir vos selles.**

### Pourquoi dois-je faire ce test?

Votre médecin pense que vous avez peut-être une maladie causée par un parasite. Les signes les plus fréquents sont :

- diarrhée sur du long terme
- maux de ventre
- sang ou mucus dans les selles
- envie de vomir (nausée) ou vomissements
- gaz (flatulences)
- perte de poids

Les résultats du test peuvent aider à trouver le problème exact ou à choisir un traitement. Si vous avez déjà eu un diagnostic de maladie due à un parasite, le test peut servir à voir si le traitement fonctionne.



### En quoi consiste la recherche de parasites?

Il s'agit de prendre (prélever) une petite quantité de vos selles et de l'analyser en laboratoire. Cela permet de voir si votre conduit digestif contient des parasites ou leurs œufs.

La méthode TAAN peut détecter plusieurs parasites différents. Elle est utile lorsqu'on ne sait pas quel parasite est en cause.

### Comment obtenir un contenant pour le prélèvement?

Présentez-vous au Centre de prélèvements du CHUM avec l'ordonnance de votre médecin et votre carte d'assurance maladie. On vous remettra **1 contenant stérile et 1 spatule** pour prélever vos selles.

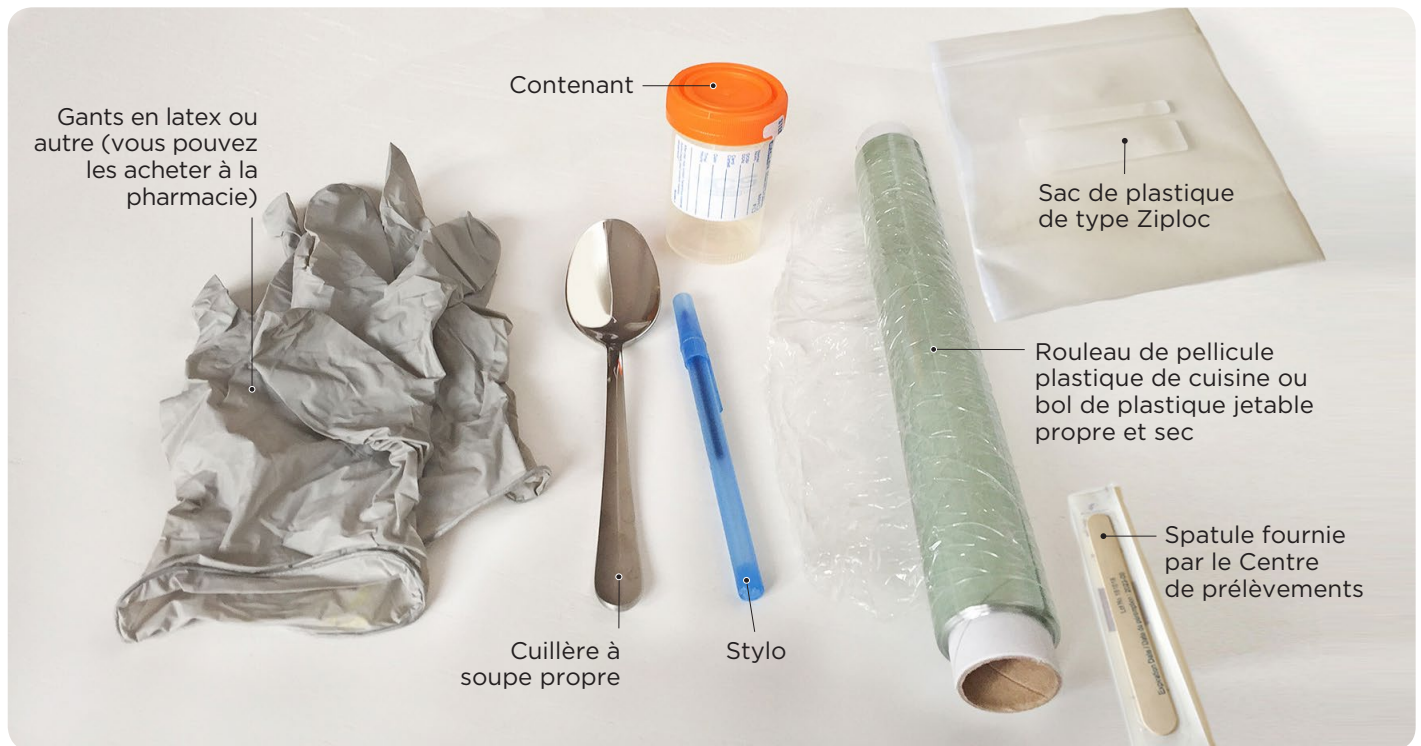
> **Pavillon D, 1<sup>er</sup> étage, local D0141**  
**1051, rue Sanguinet, Montréal H2X 0C1**

Les heures d'ouverture sont de 6 h 45 à 14 h 30 du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

### Y a-t-il des précautions à prendre AVANT le prélèvement?

- > Ne prenez pas de médicament pour faire aller à la selle (laxatif), d'anti-diarrhée ou d'antiacide pendant les 24 heures avant le prélèvement.
- > Les selles ne doivent pas toucher votre urine, le bol de toilette ou l'eau de la toilette.

## De quel matériel aurai-je besoin ?



Un bol spécial est parfois remis par le Centre de prélèvements.



### 3 Recueillez vos selles en suivant l'une des 2 méthodes ci-dessous :

#### Méthode A

Placez 2 feuilles de pellicule plastique sur le bol de toilette, en-dessous du siège. Laissez du jeu pour former une sorte de bol.

## Quelle est la marche à suivre pour prélever les selles ?

### 1 Écrivez sur l'étiquette du contenant :

- votre prénom
- votre nom
- votre numéro d'assurance maladie
- la date et l'heure du prélèvement

### 2 Mettez des gants



## Méthode B

Placez un bol sur le siège de toilette.



- 4 Utilisez la spatule qu'on vous a fournie pour prendre les selles. Si elles sont trop liquides, remplissez-en une cuillère à soupe propre. Déposez le prélèvement dans le contenant.
- 5 Fermez le couvercle, puis placez le contenant dans le sac de plastique.
- 6 Mettez le restant des selles dans la toilette et jetez le bol ou la pellicule plastique à la poubelle. Enlevez les gants et lavez-vous les mains.



- 7 Mettez tout de suite le sac fermé au frigo.

Si ces consignes ne sont pas bien suivies, le laboratoire pourrait refuser vos prélèvements. Il vous faudrait alors refaire le test.

## Où dois-je apporter le prélèvement?

Apportez-le au Centre de prélèvements du CHUM au plus tard 24 heures après le prélèvement. Gardez-le au frais pendant le transport (ex. : dans une glacière avec un bloc réfrigérant).

## Quand aurai-je mes résultats?

Les laboratoires du CHUM ont besoin d'environ 3 jours pour faire l'analyse. Votre médecin fera le suivi avec vous par la suite.



### RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site [chumontreal.qc.ca/fiches-sante](http://chumontreal.qc.ca/fiches-sante)



### Questions


**Autorité responsable :** Caroline Léger, chef de service

**Identifiant :** 06-PREL-DOC-125256, version 01

**Date d'entrée en vigueur :** 2020-10-05

*Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.*

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal [chumontreal.qc.ca](http://chumontreal.qc.ca)